



COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, Mme LEGRAS Evelyne, M. LUCAS Marc, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick, Mme VAN ASSCHE Anabelle

Absentes : M. DHONT Jean-Pierre, M. FONSECA David, Mme MARCHE Séverine, Mme LE NEEL Shirley, Mme SARAGOSA Elodie

Pouvoirs : M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à M. CORRE Daniel

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

N° 2024/02

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles Article L.2334-42 et R. 2334-39 ;

VU le Décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

VU le courrier du Préfet de l'Essonne, en date du 22 décembre 2023, portant sur l'ouverture de la campagne 2024 relative à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) ;

VU le plan de financement ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite poursuivre ses actions en matière de la réduction des consommations énergétiques, de l'empreinte carbone et de l'impact de la pollution lumineuse en rénovant et modernisant l'éclairage dans l'enceinte du stade de Fontenay-le-Vicomte ;

CONSIDÉRANT que la Ville pourra disposer d'un éclairage rénové, de qualité, économe et plus respectueux de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage dans l'enceinte du stade porteront sur :

- Le renouvellement de l'éclairage du stade en remplaçant l'éclairage existant par des projecteurs en LED, pour un montant de 25 590,40 € HT, soit 30 708,48 € TTC,
- La rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres avec projecteurs en LED, pour un montant de 46 352,60 € HT, soit 55 623,12 € TTC,
- La rénovation de l'éclairage du parking de la salle polyvalente par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres avec projecteurs en LED, pour un montant de 9 774,80 € HT, soit 11 729,76 € TTC,
- La modernisation de l'éclairage de l'impasse des Vignes par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres en LED, pour un montant de 14 541,10 € HT, soit 17 449,32 € TTC.

Soit un montant total de travaux qui s'élève à 96 258,90 € HT, soit 115 510,68 € TTC.

CONSIDÉRANT que les actions en faveur de la transition écologique des territoires répondent aux opérations éligibles au titre de la D.S.I.L. 2024 ;

CONSIDÉRANT que la commune peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 48 129 € représentant 50 % du montant HT de l'opération ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) 2024, pour un montant de 48 129 €, correspondant à 50 % du montant HT de l'opération, notamment la réalisation de travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage dans l'enceinte du stade de Fontenay-le-Vicomte.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

DONNE pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 9 février 2024



Extrait conforme

Le Maire,
Valérie MICK RIVES



COMMUNE DE FONTENAY-LE-VICOMTE

**DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (D.S.I.L.)
PROGRAMME 2024**

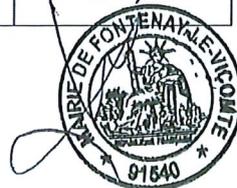
PLAN DE FINANCEMENT

**OPERATION : TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MODERNISATION DE
L'ECLAIRAGE DANS L'ENCEINTE DU STADE DE FONTENAY-LE-VICOMTE**

	Montant H.T.	T.V.A. (20%)	Montant T.T.C.
Renouvellement de l'éclairage du stade en remplaçant l'éclairage existant par des projecteurs en LED	25 590,40 €	5 118,08 €	30 708,48 €
Rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres avec projecteurs en LED	46 352,60 €	9 270,52 €	55 623,12 €
Rénovation de l'éclairage du parking de la salle polyvalente par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres avec projecteurs en LED	9 774,80 €	1 954,96 €	11 729,76 €
Modernisation de l'éclairage de l'impasse des Vignes par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres en LED	14 541,10 €	2 908,22 €	17 449,32 €
TOTAL OPERATION	96 258,90 €	19 251,78 €	115 510,68 €

Montant DSIL (50 % du coût H.T. de l'opération)	48 129,00 €
Fonds propres	48 129,90 €

TOTAL	96 258,90 €
--------------	--------------------



Le Maire,
Valérie MICK RIVES

NOTICE EXPLICATIVE**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (D.S.I.L.) 2024**

La Ville souhaite poursuivre ses actions en matière de développement durable par la réduction des consommations énergétiques, de l'empreinte carbone et de l'impact de la pollution lumineuse en rénovant et modernisant l'éclairage dans l'enceinte du stade de Fontenay-le-Vicomte.

Ainsi, la Commune pourra disposer d'un éclairage rénové, de qualité, économe et plus respectueux de l'environnement.

Les travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage dans l'enceinte du stade porteront sur :

- Le renouvellement de l'éclairage du stade en remplaçant l'éclairage existant par des projecteurs en LED, pour un montant de 25 590,40 € HT, soit 30 708,48 € TTC,
- La rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres avec projecteurs en LED, pour un montant de 46 352,60 € HT, soit 55 623,12 € TTC,
- La rénovation de l'éclairage du parking de la salle polyvalente par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres avec projecteurs en LED, pour un montant de 9 774,80 € HT, soit 11 729,76 € TTC,
- La modernisation de l'éclairage de l'impasse des Vignes par l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la pose de candélabres en LED, pour un montant de 14 541,10 € HT, soit 17 449,32 € TTC.

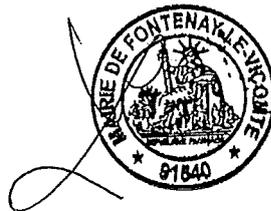
Soit un montant total de travaux qui s'élève à 96 258,90 € HT, soit 115 510,68 € TTC.

Les objectifs principaux de ces travaux visent à :

- Réduire l'empreinte carbone par la baisse des consommations d'énergie,
- Réduire l'impact de la pollution lumineuse par le remplacement des éclairages actuelles par des luminaires à LED.

Aussi, ces travaux entrent dans la catégorie des opérations éligibles dans le cadre de la DSIL 2024, notamment la mise en œuvre d'actions en faveur de la transition écologique des territoires.

L'estimation du montant total de cette opération s'élevant à 96 258,90 € HT, la Ville pourrait bénéficier d'une subvention à hauteur de 48 129 €, correspondant à 50 % du coût HT de l'opération, conformément au plan de financement ci-joint.



Le Maire,
Valérie MICK RIVES